

PRÉVENIR, PRÉPARER ET GÉRER LES CONTRÔLES T2A

Les évolutions de la réglementation et des modalités de contrôle T2A, les difficultés rencontrées par les établissements lors de ces contrôles et le bilan de ceux-ci sont autant d'éléments justifiant la mise en place d'une véritable stratégie d'établissement. Les établissements doivent s'organiser en amont afin d'améliorer la qualité et la pertinence du codage, la préparation au contrôle et, au final, mieux valoriser l'activité.

Le renforcement du caractère contradictoire de la procédure permettant aux établissements de présenter leurs observations à la commission de contrôle nécessite lui aussi une préparation particulière.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à même d'analyser leur situation et de prioriser leurs efforts. Ils seront aussi en mesure de préparer les étapes de ce contrôle, la concertation et les suites, et d'élaborer un rapport contradictoire.

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions réglementaires en termes de contrôle de l'activité
- Connaître les évolutions du guide de production des informations relatives à l'activité médicale
- Appréhender au mieux les diverses étapes du contrôle et de la concertation
- Analyser les différentes dimensions d'une stratégie de prévention et d'accompagnement dans le cadre des contrôles T2A jusqu'à la phase contradictoire

CONTENU

T2A et contrôle: évolutions et constats

- Évolutions du guide de production et modifications des règles de contrôle
- Constats issus des contrôles précédents, revue de la jurisprudence
- Difficultés actuelles

La procédure de contrôle et ses différentes étapes

- Comment se préparer à un contrôle, pour l'établissement, pour le DIM
- La phase de contrôle sur site
- La concertation: l'argumentaire médical, la participation des cliniciens
- La phase post contrôle: la construction du rapport contradictoire, les arguments juridiques
- Le recours
- Les questions diverses: motifs de refus d'un contrôle? Droit de retrait? Délais dans les réponses? Etc.

Développement d'une stratégie par l'établissement

- Appropriation des nouveautés par l'ensemble des acteurs (médecins, équipes soignantes, secrétariat, etc.)
- Sensibilisation des équipes soignantes à la qualité du codage: la traçabilité
- Ciblage des activités à risques
- Repérage des atypies, erreur de codage, sous codage et mise en place des mesures correctives
- Identification des éléments sur lesquels sera appréciée la qualité du codage
- Repérage des dysfonctionnements au sein des organisations
- Ciblage des contrôles qualité des dossiers médicaux



22 octobre, à Paris 15



390 € adhérent

585 € non-adhérent
(par personne)



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Avoir une activité concernée par les contrôles T2A

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Médecins DIM
- Présidents de CME
- Directeurs
- Directeurs des affaires financières
- Médecins des services de soins
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant:**
- Apports théoriques et méthodologiques
 - Échanges et mutualisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation -**
- Test de positionnement d'entrée
 - Test de positionnement de sortie
 - Questionnaires de satisfaction

INTERVENANTS

- Avocat spécialiste des contrôles T2A
- Conseiller médical
- Médecin DIM
- CNAMTS